



Avis d'appel public à manifestation d'intérêt

=====

Accompagnement d'un cabinet pour la mise en place d'une démarche PMO normalisée

n° C_CELLULE PMO_100

=====

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans « **Le SOLEIL** » du 20 Décembre 2023 et publié dans le portail des marchés publics ainsi que sur le site du Port au www.portdakar.sn.
2. Le Port Autonome de Dakar a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement 2024 des fonds suffisants, afin de financer des études et recherches et a l'intention d'utiliser une partie de ces crédits pour effectuer des paiements au titre du marché de service (prestations intellectuelles) n° C_CELLULE PMO_100 relatif à l'**accompagnement d'un cabinet pour la mise en place d'une démarche PMO normalisée.**
3. Les prestations consistent à effectuer les tâches ci-dessous :
 - Faire le cadrage des objectifs et des enjeux de la mission en tenant compte de la spécificité du Port Autonome de Dakar ;
 - Effectuer le diagnostic des pratiques de gestion existantes et du modèle opérationnel mis en place ;
 - Mettre à la disposition du PAD un référentiel de suivi et d'évaluation de projet basé sur les standards internationaux ;
 - Former l'équipe PMO, les sponsors et chefs projets et définir la démarche de conduite du changement ;
 - Définir des procédures de gestion de projet au PAD ;
 - Accompagnement à la mise en œuvre.
4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (**la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et**

notamment références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels).

NB. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations **en ne dépassant pas 15 pages (en trois (03) exemplaires : 01 original + 02 copies)**. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives, sous réserve de production d'un accord de groupement.

5. Les candidats seront présélectionnés sur la base de la grille d'évaluation des critères ci-dessous :

Critères	Détails critères	Note pondérée pour le critère
1. Nature des activités et relation avec le domaine des prestations	Le candidat doit justifier sa connaissance de l'activité portuaire, sa qualification dans le diagnostic d'une structure, de la mise en place et/ou l'accompagnement pour l'instauration des bonnes pratiques en matière de gestion des projets en tenant compte d'une organisation déjà mise en place. Avoir une connaissance avérée de la gestion des projets, de la stratégie, de la planification et du suivi-évaluation.	10 points
2. Nombre d'années d'expérience	Nombre d'année d'existence < 5 ans = 0 point Entre 5 et 10 ans = 05 points > 10 ans = 10 points	10 points
3. Qualifications dans le domaine des prestations	Missions similaires réalisées dans le domaine (10 points) par référence pertinente plafonné à 30 points	30 points
4. Organisation technique et managériale du cabinet	Bonne = 10 points ; Moyenne = 06 points . Insuffisant = 03 points	10 points
5. Qualifications générales et nombre de personnels professionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Un Directeur de mission, capitalisant au moins 15 ans d'expérience dans le management des projets dans une structure de la taille du PAD ; 10 points (si non 0) • Un Expert en planification et suivi-évaluation, disposant d'une expérience d'au moins 10 ans, ayant des capacités techniques de gestion et avoir participé à des programmes ou projets; 08 points (si non 0) • Un expert en pilotage stratégique disposant d'une expérience d'au moins 10 ans, ayant des capacités techniques de gestion et avoir participé à des programmes ou projets; 08 points (si non 0) • Un expert en pilotage opérationnel disposant d'une expérience d'au moins 10 ans, ayant des 	40 points

	capacités techniques de gestion et avoir participé à des programmes ou projets; 08 points (si non 0)	
	<ul style="list-style-type: none"> • Un assistant d'appui justifiant d'au moins 03 ans d'expérience dans un bureau de gestion des projets avec une base solide dans le Conseil et l'accompagnement; 06 points (si non 0) 	
Note Globale		100 points

Une note minimale de **70/100** est exigée pour prétendre à la présélection.

6. Une liste des Consultants présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces consultants présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et le meilleur sera sélectionné suivant la méthode **qualité-coût**.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au plus tard le **27 MARS 2024 à 9h 30mn** à la salle du Conseil d'Administration de la Direction Générale du Port, 1^{er} étage sise au 21, boulevard de la Libération où elles seront ouvertes en présence des représentants des candidats **le même jour et à la même heure** à l'adresse indiquée ci-dessus. **Les manifestations remises en retard ne seront pas acceptées.**

NB:Ce présent avis est réservé aux **seules entreprises sénégalaises et communautaires**, régulièrement patentées ou exemptées de la patente et inscrites au registre du commerce et du crédit mobilier ou au registre des métiers au Sénégal ou **dans l'un des États membres de l'UEMOA** ou aux entreprises des États appliquant le principe de réciprocité.

LE DIRECTEUR GENERAL

Mountaga SY